

# LE CONQUET

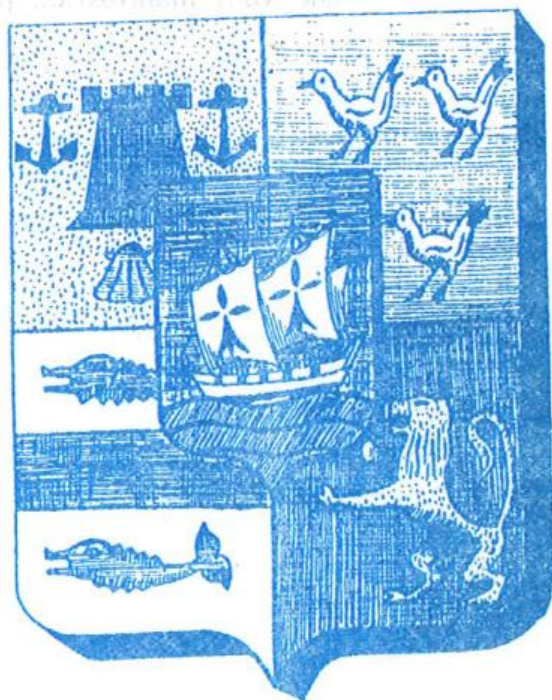
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 52

DECEMBRE 90



## LE MOT DU MAIRE

Nous avons connu un été de toute beauté. Nous vivons un automne en demi-teintes, plein d'interrogations. Entre-temps la Municipalité a été remaniée. Sa politique reste la même dans la poursuite des objectifs d'aménagement :

Le quai "AVISO VAUQUOIS" est désormais une réalité. Son aménagement prend forme. Sans protection il ne sera jamais véritablement opérationnel. Attendons les deux études qui touchent à leur fin - schéma d'aménagement des terre-pleins et étude d'impact pour pouvoir juger sur pièces.

L'aménagement BEAUSEJOUR - Centre Ville et le reboisement du parc font également l'objet d'études. Ils iront de pair avec la construction de la Résidence Pour Personnes Agées.

Le Tourisme Conquétois est intégré au "Pays d'Iroise" organisme du SIVOM - SAINT RENAN. Une politique d'actions communes et plus centralisées est en cours de gestation.

Nos agriculteurs traversent une période difficile, déterminante pour leur avenir. LE CONQUET c'est aussi la campagne et nous y sommes viscéralement attachés. Nous les aiderons.

D'autres sujets retiennent bien évidemment toute notre attention : les écoles, le sport, la jeunesse, la vie de tous les jours. Ils sont nos objectifs permanents.

Les conclusions des études ayant trait aux objectifs d'aménagement doivent nous parvenir dans les semaines à venir. Les commissions concernées les étudieront. Elles vous seront également communiquées. Je souhaite que vous manifestiez pour elles le plus vif intérêt. Je compte sur vous.

Christian COUTURE

Allocution prononcée par le Maire,  
le 16 septembre 1990  
à l'occasion de l'inauguration du quai "AVISO VAUQUOIS"

\*\*\*\*\*

Le dimanche 16 septembre 1990 prendra date dans la longue histoire maritime du CONQUET. Lequel d'entre nous n'a pas ressenti au moment où le pavillon national dévoilait la plaque "QUAI AVISO VAUQUOIS" une intense émotion ?

Emotion pour nous Bretons, qui faisons souvent appel au passé pour nous fortifier dans le présent.

Emotion pour tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce magnifique ouvrage.

Emotion surtout pour les disparus du VAUQUOIS.

18 juin 1940 : l'ennemi est aux portes de BREST.

- à 18 h 00 l'ordre est donné à l'Aviso VAUQUOIS d'appareiller pour l'Angleterre. A son bord cent trois hommes d'équipage et une cinquantaine de passagers en subsistance dont quelques civils.

- vers 20 h 00 il s'engage dans le Chenal du FOUR.

- à 21 h 00 il est à la hauteur de la Tourelle de la VINOTIERE - soudain une explosion ! le bâtiment est coupé en deux. L'avant coula presque instantanément. L'arrière flotta pendant deux minutes environ puis chavira.

Les secours s'organisent et participent au sauvetage : l'Aviso SUIPPE, le NALIE LEON DROUHIN, canot de sauvetage du CONQUET, la vedette LA OUESSANTINE et deux pinasses de DOUARNENEZ. Hélas, il n'y a que très peu de rescapés et c'est cent trente cinq hommes qui périront dans ce naufrage, dont deux Conquetois : Yves JAN et Jean BERNUGAT. La famille de ce dernier est présente parmi nous, ses deux neveux sont marins-pêcheurs, comme lui. D'autres familles de disparus ont tenu également à participer à cette cérémonie. Au nom de nous tous, je salue la mémoire de vos parents et je leur rends l'hommage qu'ils méritent. En donnant au nouveau quai le nom d'AVISO VAUQUOIS, les Conquetois ont tenu à perpétuer leur sacrifice.

Le premier coup de pelle du futur quai a été donné le 3 avril 1989. Le dernier coup de marteau a été donné ce matin. Dix-huit mois de travaux avec une interruption de quatre mois en raison des grosses tempêtes que nous avons connues l'hiver dernier. Les difficultés techniques n'ont pas manqué, les nuisances inhérentes à un chantier de cette envergure non plus. Mais tout cela est oublié. Aujourd'hui le résultat est probant :

- un quai de 120 M de long, 13 000 M<sup>2</sup> de terre-plein, une zone draguée à - 3 et à -2. Le quai pêche de 70 M sera très bientôt prolongé par une cale de 65 M.

Merci à tous ceux qui ont oeuvré pour cette magnifique réalisation :

- au Conseil Général du Finistère qui a pris en charge la plus grande part du financement.

- au Conseil Régional qui a apporté sa contribution dans le cadre de ses programmes d'aide à la modernisation des ports de pêche.

- aux services de l'Équipement qui ont conçu et suivi les travaux avec leur compétence habituelle.

- Aux entreprises CITRA et CHARIER qui ont démontré, si besoin était, leur savoir-faire et leur grande maîtrise dans le domaine des travaux portualres.

- Merci enfin à tous ceux qui nous ont aidés lorsqu'il le fallait.



Le Quai VAUQUOIS, objet de la première phase des travaux de modernisation du port, est désormais une réalité physique :

- Il va faciliter le transit des passagers et des marchandises à destination des îles.
- Il va améliorer de façon significative les conditions de travail des professionnels de la mer : pêcheurs, aquaculteurs.
- Son aménagement permettra un gain de qualité des produits et des gains de productivité sur l'ensemble de la chaîne entre les bateaux et les ateliers de mareyage.

La pêche conquétoise est une véritable entreprise qui emploie 150 marins-pêcheurs armant une quarantaine de bateaux. Vous les avez côtoyés cet après-midi. Les patrons pêcheurs, jeunes dans leur grande majorité, ont la fougue de leur âge. Ils sont dynamiques et entreprenants car ils savent que l'innovation est aussi la clé du succès dans ce domaine bien particulier qu'est la mer : d'ores et déjà les bateaux s'allongent, prennent du tonnage et deviennent de plus en plus performants. La pêche est plus que jamais l'activité économique essentielle du CONQUET.

Mais, comme nous le savons tous ici, le quai VAUQUOIS ne deviendra une réalité opérationnelle qu'avec la protection de l'avant-port. Voilà quelques siècles que nous l'attendons puisque le premier projet remonte à 1473.

Quelques lignes du mémoire d'un Ingénieur des Ponts et Chaussées publié en 1809 résume la situation du port :

"Le port du CONQUET éprouve journellement des avaries. Elles sont occasionnées par la force de la lame qui est excessive lorsque le vent souffle du SUD OUEST. On ne peut remédier à cet inconvénient que par la construction de môles qui prendraient appui sur Kermorvan et la Redoute Sainte-Barbe, ce qui assurerait à tous un mouillage sûr".

C'est le projet actuel, objet de la 2ème phase des travaux.

Ce message, Monsieur le Président, vous l'avez entendu en écrivant le 14 janvier 1990 "l'objectif poursuivi par le Département est d'aménager au CONQUET un port protégé permettant de constituer un plan d'eau abrité par tous les temps".

Et aussitôt vous avez donné le feu vert pour le lancement d'une étude d'impact concernant les ouvrages de défense et l'aménagement d'une zone draguée pour la plaisance et d'une deuxième étude portant sur les terre-pleins, la circulation et le stationnement, études financées par l'Assemblée Départementale, ce dont nous vous remercions.

Certains doutent encore mais ils ont tort car l'histoire nous enseigne qu'en France, les prophètes ont souvent perdu leur pari.

Pour notre part, nous y croyons dur comme fer, afin que le port du CONQUET devienne enfin une réalité tangible.

C'est une nécessité vitale pour l'économie de notre pays car notre souhait le plus cher est de redonner à notre vieille cité maritime tout son éclat d'antan.

**Christian COUTURE**

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Août 1990

### \* Travaux de construction d'une cale dans le port

Après avoir pris connaissance des caractéristiques de la mission d'étude et de direction des travaux de construction d'une cale dans le port, le conseil a décidé, unanimement, de confier la mission prévue à la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère.

Le conseil s'est engagé à voter en temps utile les ressources nécessaires au paiement des indemnités correspondantes et autorisé le Maire à signer le contrat d'emprunt à intervenir pour le financement de l'opération.

### \* Création d'un emploi de surveillant de port

Afin d'assurer la surveillance, l'ordre et la propreté des lieux suite à la réalisation du quai Vauquois, il convient de prévoir la création d'un poste de surveillant de port.

Le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 1er Janvier 1991, un poste de surveillant de port et autorise le Maire à prendre toutes dispositions pour le recrutement de cet agent.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence. Les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe du port.

### \* Modification des statuts du Syndicat des eaux de Kermorvan de Kersezouan

Le conseil émet un avis favorable à la modification des statuts du syndicat des eaux, qui complète l'article 2 en donnant mission au syndicat d'intervenir dans la lutte contre la pollution afin de protéger ses ressources en eau, et par ailleurs met en harmonie les prescriptions de l'article 3 des statuts avec la pratique administrative du syndicat.

Séance du 27 Septembre 1990

### \* Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols

Par délibération en date du 17 Juillet 1987 le conseil municipal a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols, approuvé le 24 Juillet 1979.

La procédure de révision a été mise en oeuvre, le projet arrêté le 28 Janvier 1989 et mis à enquête publique par arrêté municipal en date du 16 Mai 1990.

Après avoir pris connaissance du rapport de commissaire enquêteur justifiant quelques modifications mineures du projet de révision du P.O.S., le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la révision du P.O.S. telle que présentée.

Le dossier de révision du P.O.S approuvé est tenu à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

La délibération du Conseil Municipal sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, soit le 10 Novembre 1990.



**\* Projet d'extension de la Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans de BREST**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé l'adhésion de la commune à l'extension de la Mission Locale pour l'Insertion des jeunes, sur la base d'une cotisation de 3,40 f par habitant, sous réserve que le projet Info jeune à créer soit implanté à SAINT-RENAN.

**\* Association des Maires de France**

Le Conseil Municipal s'associe pleinement à la demande formulée par l'association des maires de France qui, en dépit de ses interventions multiples déplore la réponse encore négative du Gouvernement concernant l'indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement 1990, et refusera désormais tout transfert qui ne résulterait pas de ses compétences effectives, définies par la loi, ou de sa propre volonté.

**\*Modification du tableau des effectifs par la suppression d'un poste d'agent administratif et la création d'un poste d'agent administratif qualifié.**



## Séance du 25 octobre 1990

### \* Budgets supplémentaires

- **Budget Général** : dépenses et recettes s'équilibrent en fonctionnement à 273 897 francs.  
en investissement, équilibre à 2 074 554 francs.

- **Budget annexe du Port** : en fonctionnement les dépenses s'élèvent à 55 200 francs pour 117 267 francs de recettes soit un excédent de 62 067 francs.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à un montant de 142 000 francs.

Ces budgets supplémentaires ont été votés à l'unanimité par l'assemblée.

### \* Résidence pour personnes âgées : projet de convention

Monsieur FABRE, Adjoint chargé des affaires sociales et Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale a commenté le projet de convention à intervenir entre les Amitiés d'Armor et la commune quant à la gestion de la future résidence pour personnes âgées.

Certains éclaircissements sur la rédaction ou le maintien de certains articles ou alinéas ont été demandés, ainsi que des précisions à apporter dans la monture finale de la convention en ce qui concerne notamment les prix de pension et les plafonnements applicables.

Compte tenu qu'il s'agissait bien d'une première lecture de ce projet, le conseil a unanimement émis un avis favorable au projet de convention qui sera transmis, pour étude, aux Amitiés d'Armor, avant sa rédaction définitive.

### \* Recrutement d'un surveillant de port

Par délibération en date du 30 août 1990, le conseil municipal a décidé de procéder au recrutement d'un surveillant de port à compter du 1er janvier 1991.

Il convient à présent de définir les modalités pratiques de ce recrutement.

L'emploi de surveillant de port ne figurant pas au tableau indicatif des emplois territoriaux, il est proposé de recruter un agent contractuel.

Le projet de contrat présenté est adopté à l'unanimité par le Conseil.

### \* Construction d'une cale : demande de subvention au Conseil Régional

En complément des travaux récemment réalisés et en voie d'achèvement, l'ouvrage envisagé est une cale de 65 mètres de longueur pour 10 mètres de largeur, située dans le prolongement EST du quai. L'extrémité OUEST de cette cale sera à la côte + 9,50 c.m. et l'extrémité supérieure EST est à la côte + 3 c.m. La fondation de cet ouvrage sera à la côte - 2 c.m., comme le quai, afin de permettre l'accostage des navires de pêche par toutes marées.

Le coût de cette réalisation s'élève à 3 684 039 francs H.T. et le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'obtention d'une subvention du Conseil Régional afin de mener à bien ce projet.

### \* Affaire BOCLE : conclusion à l'amiable

Dans cette affaire, les conclusions du Tribunal Administratif de RENNES, en date du 28 juillet 1989, condamnaient la commune à régler à Monsieur BOCLE, architecte, la somme de 93 927,64 francs TTC, plus des intérêts et des frais annexes.

Les pourparlers transactionnels engagés entre l'avocat de Monsieur BOCLE et celui de la commune n'ont pas abouti dans un premier temps, l'avocat de la partie adverse réclamant 75 000 francs tandis que celui de la commune proposait 55 000 francs.

En dernière transaction, un arrangement amiable sur un montant de 65 000 francs serait accepté par l'avocat de Monsieur BOCLE, sous réserve d'un prompt versement à l'intéressé, sans quoi la procédure serait relancée.

Accord unanime du Conseil pour autoriser le Maire à conclure cette affaire sur cette base : les crédits nécessaires sont prévus au budget supplémentaire.

**\* Nouvelle élection des adjoints**

L'article L 122-9 du Code des Communes précise que : "après une élection partielle, le Conseil Municipal peut décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints".

En considération de l'évolution du contexte depuis la mise en place de la municipalité en mars 89 et compte tenu des contraintes ne permettant pas toujours suffisamment à certains élus de se libérer pour assurer leur tâche, Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée une réorganisation de la municipalité, en procédant à de nouvelles élections des adjoints, ce qu'a décidé unanimement le Conseil Municipal.

Préalablement à l'élection des adjoints, il convient d'en fixer le nombre qui avait été arrêté à cinq par décision du conseil le 25 mars 1989.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour quatre postes, deux voix pour cinq, décide de fixer le nombre des adjoints à quatre.

Les quatre adjoints ont successivement été élus au premier tour de scrutin :

- Premier adjoint : Monsieur Guy LE GOFF
- Deuxième adjoint : Monsieur Marcel FABRE
- Troisième adjoint : Monsieur Christian RIOU
- Quatrième adjoint : Madame Yvette QUERE

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

\*\*\*\*\*

|             |                 |                             |                      |
|-------------|-----------------|-----------------------------|----------------------|
| Le 19.07.90 | HUVE Jean,      | rue de Kéronvel,            | garage               |
| Le 28.08.90 | FLOCH Jean-Luc  | 24 cité des Coursannes      | Résid. Second.       |
|             |                 | 37140 BOURGUEIL             |                      |
| Le 17.09.90 | BODENES Thierry | rue de Kervidré             | Résid. Princip.      |
| Le 17.09.90 | DELAUNAY Claude | 16 rue du Petit Kerzu BREST | " "                  |
| Le 01.10.90 | BRIANT Paul     | rue du Vauquois             | Ext. Résid. Princip. |
| Le 26.10.90 | TORRENT Louis   | 42 bis Av. des Magnolias    | Résid. Second.       |
|             |                 | 77340 FONTAULT COMBAULT     |                      |



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

\*\*\*\*\*

|                                |                           |             |
|--------------------------------|---------------------------|-------------|
| ORPWOOD Robyn Matthew Arthur   | 12 rue Ste Barbe          | le 13.07.90 |
| BOURBAO Cédric                 | rue Fen ar Valy           | le 14.07.90 |
| BRETON Lucie Anna              | 15 rue Troadec            | le 16.07.90 |
| KERROS Morgane                 | 13 rue Clémenceau         | le 30.07.90 |
| LACHAUME Damien Jean           | 1 rue du Cosquiès         | le 10.08.90 |
| LUCAS Gauthier                 | rue de Kervidré           | le 17.08.90 |
| LE BRIS Maureen                | Lanfeust                  | le 05.09.90 |
| HELIES Anthony François Pierre | La Résidence Rte de BREST | le 01.10.90 |
| BAROUX Florian                 | 39 rue R. Schuman         | le 27.10.90 |
| LE NOACH Fanny                 | 2 rue Ste Barbe           | le 29.10.90 |
| LE GOFF Thomas                 | Résidence Poul-Comq       | le 07.11.90 |
| LANSONNEUR Virgine             | 10 rue Lt Jourden         | le 12.11.90 |

## MARIAGES

\*\*\*\*\*

Le 04.08.90 :

CARIOU Thierry, Vendeur, rue de Béniguet LE CONQUET et  
LE BOT Armelle, Coiffeuse, 1 rue L. Michel BREST

Le 25.08.90

LORILLON Philippe, Pharmacien, 6 cours Kennedy RENNES et  
HUVE Anne-Marie, Pharmacien, rue de Kéronvel LE CONQUET

Le 22.09.90

HAMON Gwénaél commerçant 5 rue Fontaine de la Vierge à CHATEAULIN et  
BROUDIN Gaëlle, commerçante, 9 rue du Cosquiès LE CONQUET

Le 13.10.90

PRIOL Gildas, marin-pêcheur, Lochrist LE CONQUET et  
QUEMENER Corine, Secrétaire, 64 rue G. Leclerc LE CONQUET

Le 27.10.90

BAUCHER Jean-Luc, cuisinier, 34 rue Robert Schuman LE CONQUET et  
LESCOP Evelyne, Enseignante, 20 Avenue de Tarente BREST

## DECES

\*\*\*\*\*

Le 15.06.90 GUILCHER vv DREVES Victorine, 86 ans, rue Lamennais  
Le 24.06.90 GILLET vv CHARDONNET Gabrielle, 89 ans, 20 rue Lt Jourden  
Le 28.06.90 QUELLEC Philippe, 32 ans, 43 rue R. Schuman  
Le 12.07.90 BOULIC Robert, 49 ans, rue Ste Gwenn PLOUGUIN  
Le 25.07.90 BRIANT René, 50 ans, Moulin de Lézeret PLOUMOGUER  
Le 01.08.90 LE GALL André, 40 ans, rue Victor Ségalen  
Le 04.01.90 KERRIGUY vv DEGROOTE Francine, 81 ans, 10 rue Poncelin  
Le 13.08.90 MORVAN ép. LEON Françoise, 75 ans, 11 rue Ste Barbe  
Le 02.10.90 POULLAQUEC vv LARSONNEUR Mie Renée 85 ans 25 rue Poncelin  
Le 14.10.90 GOURMELON Auguste, 82 ans, Le Biéré  
Le 05.11.90 BOSSARD Yves Jean, 56 ans, La Résidence, Route de Brest





# MEMENTO DES PERMANENCES EN MAIRIE

## PERMANENCE DES ADJOINTS

|                         |                |           |                         |
|-------------------------|----------------|-----------|-------------------------|
| <i>Guy LE GOFF</i> :    | Mardi Matin    | 10H - 12H | Finances                |
|                         | Vendredi matin | 10H - 12H | Travaux                 |
| <i>Marcel FABRE</i> :   | Lundi matin    | 10H - 12H | Affaires                |
|                         | Vendredi matin | 10H - 12H | Sociales                |
| <i>Christian RIOU</i> : | Mardi matin    | 10H - 12H | Affaires<br>de la Mer   |
| <i>Yvette QUERE</i> :   | Jeudi matin    | 10H - 12H | Affaires<br>Economiques |

Le Maire recevra sur rendez-vous de 10H à 12H les  
Mardi-Jeudi et Vendredi.

\$

Les permanences d'accueil, en Mairie, de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Nord-Finistère  
 reprendront à compter du Mardi 9 octobre 1990, à raison  
de deux fois par mois, à savoir :

Les 2ème et 4ème mardi du mois, de 9 H 30 à  
11 H 30.

N'hésitez pas à vous rapprocher de ce service  
qui prendra soin de vous aider dans vos démarches.

\*\*\*\*\*

CAISSE RETRAITE : (pour les demandes de retraite)

Monsieur BERTHELOT tél. : 98462288 (BREST)  
Au CONQUET, Salle Polyvalente "Le Gonidec" le 3ème MERCREDI de chaque mois de  
14 H à 16 H 30.

ASSISTANTES SOCIALES

Régime PECHE

Melle GALOPIN, 16 rue Bruat BREST, tél. : 98444647  
en Mairie le : 2ème Mardi de chaque mois de 15 H à 17 H 30  
4ème Mardi de chaque mois de 10 H à 12H

\*\*\*

Régime Général

Melle BRETON Christine, 43 rue Général de Gaulle ST RENAN tél. : 98842322  
en Mairie le : 3ème jeudi de chaque mois de 14 H à 16 H

\*\*\*\*\*

SECURITE SOCIALE

maladie, ou autres problèmes

en Mairie les 2ème et 4ème mardis de 9 H 30 à 11 H 30

ASSOCIATION FAMILIALE DE BREST LAMBEZELLEC

DEFENSE DE CONSOMMATEURS

Madame BRAMOULLE, Présidente de l'ASSOCIATION  
FAMILIALE DE BREST LAMBEZELLEC a fait des permanences de  
DEFENSE DE CONSOMMATEURS à la Mairie du CONQUET pendant  
les mois de Juillet et Août, 2 fois par semaine.

Des cas concrets ont été traités et seront  
suivis par la technicienne de la consommation de RENNES :  
(CTRC)

Les permanences se poursuivent le reste de  
l'année à BREST les 1er et 3ème samedi du mois à la  
Maison de Quartier de BREST LAMBEZELLEC, rue Claude  
GOASDOUE, de 9 H 30 à 11 H. Il est possible toutefois de  
contacter la Présidente, Madame BRAMOULLE, 1 rue Alain  
Fergent à BREST qui fait partie du Centre Technique  
Régional de la Consommation de RENNES, pour de plus  
amples renseignements.



# Informations Diverses

## INSTITUT RURAL DE LESNEVEN

\*\*\*\*\*

L'Institut Rural de LESNEVEN informe les jeunes  
Agricultrices et jeunes Agriculteurs et les Aides  
Familiaux, que quelques places restent disponibles dans  
le prochain cycle de formation : "Certificat de Gestion -  
300 heures.

Pour tout renseignement appeler le 98.83.33.08

\*\*\*\*\*

## INSTITUT RURAL DE LESNEVEN

\*\*\*\*\*

L'Institut Rural de LESNEVEN propose une  
formation rémunérée aux adultes qui souhaitent acquérir  
la capacité professionnelle agricole en vue d'une  
installation dans une exploitation agricole.

Pour obtenir les renseignements concernant ce  
Brevet Professionnel Agricole : téléphoner au  
98.83.33.08.

## L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS RESEAU "S

Recherche une ou un correspondant sur le  
secteur.

Convierait à commerçant ou personne  
recherchant une conversion tournée vers le  
commerce.

Pour tout renseignement tél. : 98.04.20.44  
ou 98.04.20.44

après 20 H

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU FINISTERE (Quimper)

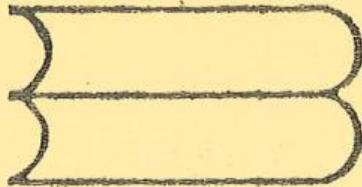
\*\*\*\*\*SSSSSSSSSS\*\*\*\*\*

À compter du Mardi 6 novembre 1990, réouverture  
des Archives Départementales du Finistère dans de  
nouveaux locaux.

Le public y sera accueilli du lundi au vendredi  
de 8 heures 30 à 12 heures  
et de 13 heures 30 à 18 heures

SSSSSSSSSS

a la



ibliothèque pour tous

10 rue Lieutenant Jourden - LE CONQUET

Pour faciliter l'accès de la bibliothèque à un plus  
grand nombre de lecteurs, et suivant leur désir, à partir  
du mois de novembre 1990, la bibliothèque sera ouverte :  
le mardi matin de 10 h 30 à 11 h 30,  
en remplacement du jeudi, à la même heure.

La bibliothèque sera ouverte dorénavant les :

mardi

mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

samedi

L'abonnement annuel, par famille, est de 40 F

Le prêt d'un livre adulte : 3F70

Le prêt d'un livre enfant : 2F50

!!!!!!\*\*\*\*\*!!!!!!



## LES CONSEILS DE LA COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

A l'approche de l'hiver, pensez à prendre certaines précautions

\* en cas d'absence prolongée, n'omettez pas de vidanger vos installations.

\* si votre compteur est situé en regard enterré, mettez en place au-dessus du compteur une plaque anti-gel : laine de verre, polystyrène ou bois sont d'excellents protecteurs contre le froid.

\* pour éviter le gel du compteur et des canalisations situées à l'intérieur des habitations :

- ne coupez jamais complètement le chauffage en période de grand froid

- en cas de gel interne et prolongé, laissez couler en permanence dans votre évier un filet d'eau de façon à assurer une circulation constante dans votre installation ; la dépense est dérisoire en comparaison des dégâts qui peuvent être causés par le gel de vos conduites !

- calorifugez les conduites exposées aux courants d'air, ainsi que le compteur, à l'aide de chiffons, papier journal, cartons, paille, bandelettes de mousse, laine de verre...

\* ces précautions s'imposent plus encore si votre compteur est installé dans un local non chauffé (garage, cave...)

DANS TOUS LES CAS, N'HESITEZ PAS A DEMANDER CONSEIL AUPRES DE VOTRE AGENCE LOCALE C.E.O- Tél : 98-89-00-77

## RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET FERRAILLE

LE 13 DECEMBRE 1990

\*\*\*\*\*



# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DES MOUETTES

Après une pause de deux mois, le Club reprend ses activités. Tout le monde paraît heureux de se retrouver pour échanger des souvenirs.

Les aiguilles sont ressorties et le tricot va de l'avant ainsi que le crochet. Les équipes de belote et de dominos se reforment. La plupart des hommes jouent aux boules (en bois), dans une allée voisine.

Durant les vacances, certains adhérents ont quand même travaillé pour préparer la vente artisanale qui a eu lieu le 12 août. Ce fut une belle journée ensoleillée et un succès pour la vente. Le soir venu, tout le monde était fatigué, mais content d'avoir bien travaillé. Le fruit de cette vente nous permettra d'organiser quelques sorties durant l'année.

Le 19 septembre a eu lieu le concours cantonal de pétanque, à LAMPAUL PLOUARZEL. La chance ne nous a pas encore souri et nous avons laissé la coupe au club de SAINT RENAN, qui la gagne pour la 3ème année consécutive.

Le 26 septembre, le club organise une sortie à ROSCOFF et ses environs. Espérons qu'il fera beau...

\*\*\*\*\*

## YOGA

\*\*\*\*\*

Des séances de yoga auront lieu au CONQUET.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec :

Colette PENGAM GUENNO  
1 rue Bir-Hakeim  
29217 LE CONQUET

Tél. : 98.89.08.19

pour préciser le jour et l'heure de leur choix.

EEEEEE\*\*\*\*\*EEEEEE



# COMITE DE JUMELAGE

- COMITE de JUMELAGE -  
LE CONQUET - LLANDEILO



Siège Social  
MAIRIE  
Place Charles MOUËZ  
29217 LE CONQUET

Un groupe de 52 Gallois est venu au CONQUET cet été, du 2 au 6 août, pour assister à "Gouel Ar Mor".

Ils y participèrent, en s'intégrant à la liste des diverses manifestations.

Le vendredi 3 août, pendant une demi-heure, ils présentèrent, Quai du Drellach, en costume régional, un spectacle de danses Galloises, sur une musique folklorique du Comté de DYFED.

Le Samedi 4 août, fut consacré à la découverte du Finistère sud ; visite du vieux QUIMPER, de la ville close, du port de pêche, et du musée Henriot "La Faïence à travers les siècles". Beaucoup de pièces uniques, datant de plusieurs siècles. Deux étages du musée de QUIMPER sont consacrés à cette exposition des faïenceries HENRIOT.

Le dimanche soir 5 août ; dîner dansant, environ 120 participants.

lundi 6 août : shopping à BREST ou SAINT RENAN ; et départ pour ROSCOFF.  
Appareillage du Ferry-Boat à minuit, arrivée Plymouth vers 7 heures le lendemain matin.

## MER MONTAGNE

\*\*\*\*\*

Les vacances sont terminées et chacun de nous a repris ses activités. C'est l'heure également des bilans pour les associations qui ont travaillé cet été et participé à l'animation du pays.

J'en profite pour féliciter tous ces bénévoles qui donnent leur temps libre et leur dévouement afin de donner un peu de vie au CONQUET pendant la saison...

Notre bureau, toujours actif, prépare l'assemblée générale MER MONTAGNE, qui devrait avoir lieu vers la fin octobre. Quant aux projets, toujours nombreux, nous pouvons dire pour l'instant, que nous préparons, comme l'année passée un voyage à MANIGOD en février.

Nous réfléchissons également sur le projet de signaler à l'entrée des deux commune l'amitié qui nous unit.

Pour le reste des projets, nous les gardons pour la prochaine fois, et n'oubliez pas que si l'Association MER MONTAGNE vous intéresse nous vous attendons à l'Assemblée Générale.

A bientôt...





# B.B. CONQUETOIS

\*!\*!\*!\*!\*!\*!\*!\*!\*!\*!

Après la trêve de l'inter-saison, le nouveau championnat a démarré le 30 septembre.

Une inter-saison qui aura vu la participation du club à quelques manifestations locales : 14 juillet, les brocantes, et bien sûr notre traditionnel tournoi National, Régional du 25 août qui fût un grand succès pour sa 10ème édition.

Pour cette saison l'effectif du club sera réparti en 6 équipes :

- sénior garçons
  - sénior filles
  - minimes filles
  - benjamines
  - poussines
  - poussinettes
- soit un total de 60 licenciés.



Une nouvelle équipe voit le jour, ce sont les poussinettes (80.81.82) qui, avant de se lancer dans le grand bain du championnat, suivront de l'initiation jusqu'à Noël.

La manifestation marquante de cette nouvelle saison va être la célébration du 10ème anniversaire du club. Pour cela un match international de gala est en préparation pour le week-end de Pâques et une 1/2 finale de la Coupe du Finistère se jouera au CONQUET début mai 91.

Mais avant tout ça, chaque équipe devra se battre dur dans son championnat pour s'assurer le maintien dans sa poule.

Pour aider à cela si quelques spectateurs venaient au gymnase le samedi soir, encourager nos équipes séniors garçons et filles, cela les stimulerait grandement. (l'entrée est gratuite). Mais il ne faut surtout pas oublier les équipes de jeunes qui aiment aussi être encourager le samedi après-midi.

SAMEDI 1ER DECEMBRE 1990

Séniors garçons reçoivent à 19 h 15 : CONCARNEAU

Séniors filles reçoivent à 21 h 00 : BOHARS

\$



# V.T.T. CLUB IROISE LE CONQUET

"LA TAVERNE DU PORT"  
Rue Saint-Christophe

29217 LE CONQUET

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

Comme vous avez pu le constater cet été, le Vélo Tous Terrains est en plein essor. Nombreux sont les adeptes du vélo "passe partout", solitaires ou en petits groupes, qui parcourent les divers sentiers répartis sur la commune du CONQUET. C'est pourquoi l'idée nous est venue de regrouper tous ces fans du V.T.T au sein d'une association structurée et organisée : le V.T.T. CLUB IROISE LE CONQUET.

En effet, le relief de la commune, bien que propice à la pratique de ce sport, est néanmoins restreint.

Le but du V.T.T. CLUB IROISE LE CONQUET est d'ouvrir d'autres horizons à ses adhérents par l'organisation de randonnées dans les diverses communes du canton voire même du département. Déjà des contacts sont pris sur la presqu'île de CROZON ainsi que dans la région des Abers.

Des contacts pris avec des correspondants dans plusieurs communes et les autres clubs de V.T.T. du Finistère, nous permettront d'évoluer sur une grande variété de circuits répartis sur différents sites que vous pourrez ainsi découvrir sous un angle nouveau.

Le V.T.T. CLUB IROISE LE CONQUET est ouvert à TOUS. Débutants ou expérimentés, randonneurs tranquilles ou sportifs acharnés.

Lors de sorties, des groupes seront constitués en fonction du niveau et de la volonté des randonneurs. Trois formules de randonnées seront proposées :

- La randonnée à la 1/2 journée nous fera évoluer dans la région du CONQUET.
- La randonnée à la journée, pour nous éloigner du canton.
- Le week-end randonnée avec nuit en gîte d'étable nous permettra de passer 2 jours ensemble dans une ambiance sportive et sympathique.

Pour les plus acharnés d'entre nous, possibilité de participer à toutes les compétitions organisées en BRETAGNE.

Le Club a décidé de s'affilier à la Fédération Française de Cyclisme dans un souci de responsabilité envers ses adhérents. Ceux-ci seront en effet assurés lors de toutes sorties ou compétitions organisées par le Club.

Soyez nombreux à nous rejoindre !

Les membres du V.T.T. CLUB IROISE LE CONQUET

RENSEIGNEMENTS : 99.89.10.90

99.89.09.20 après 20 heures



## STATION DE SAUVETAGE

\*\*\*\*\*

### ACTIVITES DE LA STATION

L'année 1990 a jusqu'ici été plutôt calme, comme le temps. Depuis le printemps, la vedette "BREST LES ABERS" est sortie le 9 juillet (Patron Guy FLOCH) à l'aide d'embarcations des Scouts et le 26 juillet (Patron Marcel RIOU) pour le remorquage jusqu'à BREST d'un yacht hollandais en difficulté.

### AVENIR DE LA STATION

L'achèvement du quai VAUQUOIS, du terre-plein du port et le désir du Service Maritime Départemental de construire rapidement l'accès OUEST, c'est-à-dire par la Pointe Sainte Barbe, audit terre-plein, ont amené le Président du Conseil Général à demander à la SNSM d'envisager la démolition de l'abri du canot "Patron Aristide LUCAS". L'Amiral LEENHARDT, Président de la SNSM, vient de répondre au Président du Conseil Général que, dans les conditions actuelles de non protection du port, il n'était pas possible de maintenir utilement le canot à flot au CONQUET, et qu'il serait donc transféré à une autre station.

Ainsi s'éteindra, dans peu de mois sans doute, la longue tradition du sauvetage en mer au CONQUET. La première station fut inaugurée en 1867, le canot (à avirons) était le "Mallat-Desmortier", le premier patron fut Noël MASSON. Le dernier canot sera donc le "Patron Aristide LUCAS", le dernier patron Marcel RIOU ; pendant 127 ans se sont succédés, patrons et équipages, des hommes de mer sérieux, courageux et conscients de leur devoir ; parmi eux Aristide LUCAS lui-même.

La vedette "BREST LES ABERS" demeure au CONQUET ; elle est actuellement sur le terre-plein de l'ancienne usine à icde, à son poste d'hivernage, gracieusement mis à la disposition de la station par la propriétaire. Ses caractéristiques et la précarité de l'abri ne permettent de la mettre en service qu'à la belle saison, pour des missions d'assistance.

Certes, en raison de l'évolution des techniques (apparition de l'hélicoptère, diffusion de la VHF, bulletins météo...) la SNSM songe, depuis ces dernières années à alléger son dispositif, surtout à la pointe de Bretagne. La construction du Quai SMD, sans doute prématurée tant que la protection du port n'est pas réalisée, n'a probablement avancé que de quelques années la fin du canot tous temps.

Certes la Mer d'Iroise et ses abords restent couverts par les canots modernes de Sein et de Molène.

Il n'empêche que de nombreux Conquétois se sentiront le coeur serré quand le "Patron Aristide LUCAS" franchira pour la dernière fois la passe d'entrée, vers son nouveau poste.



## LE CONQUET : DES VOITURES A CHEVAUX AU TRAMWAY

\*\*\*\*\*

Jusqu'au début du XXe siècle les transports entre Le Conquet et Brest se font soit par bateau, soit par voitures à chevaux : charrettes ou tombereaux pour les marchandises, cabriolets ou diligences pour les voyageurs.

On peut citer pour mémoire quelques noms de "commissionnaires":

1867 : Joubert, tenancier de l'Hôtel de Bretagne, met en service une voiture à deux roues pour le transport des dépêches, en plus du cocher elle pourra accueillir deux passagers. En 1875 sa veuve continue cette activité en mettant en circulation une voiture destinée à faire le service régulier des voyageurs entre Le Conquet et Brest.

D'autres suivront : Guiziou en 1876, Menguy en 1877, François Le Bars en 1878. Le Bars meurt jeune, laissant à sa femme Perrine Le Gall son entreprise de "voiturier". La veuve Le Bars qui doit subvenir aux besoins de ses cinq petits enfants, fait marcher son commerce avec énergie. En 1886 elle est entrepreneur de diligence et possède trois voitures : une à deux roues trainée par un cheval, une autre à quatre roues et un cheval, une autre à quatre roues et deux chevaux. Hélas elle subit la perte consécutive de plusieurs chevaux, en juin 88 un autre cheval meurt, la dame est dans une détresse extrême. Avec l'aide d'un secours municipal elle s'en sort. Au début de l'année 1903, elle a en propre une voiture à deux roues, tirée par un petit cheval bai, âgé de dix ans, "Bibi", elle est de plus associée avec des hôteliers brestois pour l'exploitation de la diligence l'Hirondelle qui assure tous les jours le trajet entre la Grand-Rue au Conquet où la dame Le Bars a ses écuries et la rue Algésiras à Brest. L'hiver départ du Conquet vers 7h du matin, départ de Brest vers 16h, l'été le service est doublé. La durée d'un "aller" est d'environ deux heures et demi. Le trafic "voyageurs" se résume à environ 10 passagers par jour l'hiver, 20/25 l'été.

Son fils François cocher, sa fille Amélie cuisinière et trois domestiques cochers forment le personnel de l'entreprise Vve Le Bars, entreprise qui se voit brutalement contrainte à disparaître quand le 28 juin 1903 arrive bruyamment au Conquet le premier voyage du TRAMWAY ELECTRIQUE. François Le Bars ouvre alors l'Hôtel du Commerce au Conquet.

Le 6 juin 1893 on assiste à Brest au voyage inaugural de l'omnibus-tramway urbain sur une ligne unique Pont National-Rue Inkermann. En 1901 le réseau compte trois lignes dont l'une amène les voyageurs à destination du Conquet jusqu'à St Pierre où ils n'ont plus qu'à attendre le passage de l'Hirondelle.

Celui qui s'impatiente en ce début de siècle en guettant l'arrivée de la guimbarde sait peut-être que depuis 1897, année où les risques de guerre avec l'Angleterre étaient grands, la construction d'un chemin de fer entre St Pierre et Le Conquet a failli être réalisée, dans le but stratégique d'amener rapidement soldats et munitions jusqu'aux forts de la défense côtière en cas d'alerte...

La tension internationale diminuant, le projet de relier par rail Le Conquet à Brest n'a pas disparu, au contraire, l'idée commence à se concrétiser en 1900, par la création d'un comité d'initiative des Tramways Electriques du Finistère, composé d'Hippolyte Lévassour manufacturier et maire du Conquet, et de nombreuses personnalités

brestoises. Ce comité, préférant la traction électrique à la vapeur lance une souscription pour intéresser le public à l'aventure : c'est un succès, les actions à 100 francs s'enlèvent avec enthousiasme, le 22 octobre 1900 l'objectif financier est atteint. Les travaux commencent bien avant le décret officiel d'autorisation qui ne paraît au Journal Officiel que le 19 septembre 1902, quand les rails sont déjà posés jusqu'à La Trinité. L'usine électrique de Pocardhel (Porsmilin) se construit rapidement et dresse au-dessus des arbres sa haute cheminée de briques. Motrices et wagons sont livrés par la société Thomson-Houston. (Pour éviter tout phénomène d'induction sur le câble transatlantique qui suit sur 8kms la route départementale entre le croisement de Déolen et Brest, le retour de courant ne pouvait pas se faire par les rails comme pour le tramway urbain, ce qui explique que le tram du Conquet était équipé de deux perches glissant sur deux lignes aériennes, l'une amenant le courant aux appareils, l'autre servant au retour de ce même courant, au lieu d'une pour le tram de ville.

Le 28 juin 1903 la ligne est inaugurée : elle relie St Pierre au Conquet, en un peu plus d'une heure. C'est immédiatement un succès populaire surtout les jours fériés. (100.000 voyageurs dans chaque sens la première année). Les Brestois découvrent alors les plages de Trégana, du Trez-Hir, du Conquet, de Ploumoguier... De nombreuses villas se construisent en bordure de mer. Les prix des terrains montent... La gare du Conquet avec son hangar à motrices est édiflée en 1904, on l'a vue disparaître avec regret il y a quelques années. En 1908 le nouveau terminus de la ligne est inauguré à la Porte du Conquet (Recouvrance). Le 1er février 1911 par accord avec le Ministère des Postes, la Compagnie des Tramways Electriques se voit confier le transport des dépêches, à cette occasion les voitures circulent pavoisées.

----- 1911----- Personnel de la Compagnie habitant au Conquet--

|                     |              |                    |
|---------------------|--------------|--------------------|
| Corouge Adolphe     | Chef de Gare | Chemin du Croaé    |
| Quinquis Jean Marie | conducteur   | Rue Poncelin       |
| Brehier François    | employé      | Rue Kerdacon       |
| Simon Jean Marie    | employé      | Rue St Christophe  |
| Gahagnon Eugène     | employé      | Rue Kerdacon       |
| Balc'h Yves         | employé      | Rue Poncelin       |
| Gelebart François   | employé      | Grand-Rue          |
| Floc'h Adrien       | employé      | Rue St Mathieu     |
| Laurent François    | menuisier    | Quai du Drellac'h. |

Note: Pendant la guerre 14-18, en l'absence des hommes partis au front, madame Rivoallon doit prendre elle-même les rênes de la voiture à cheval qui amène les voyageurs à Brest.

Au début des années 20, l'activité du tram s'essouffle, le Conseil Général rechigne à subventionner une compagnie dont la situation financière s'aggrave chaque jour. Cependant le tramway électrique se survit encore dix bonnes années et ce n'est que le 20 septembre 1932 que le service est officiellement supprimé. Aussitôt la gare de Recouvrance est modifiée pour accueillir les autobus de la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux, adjudicataire de la ligne du Conquet.

-----J.P CLOCHON // NOVEMBRE 1990 //-----  
Sources: Coudurier, De Brest au Conquet. (1904). Archives Municipales du Conquet.. Pour photos- cartes postales du tram, voir au Musée du Conquet.